

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de DORAT
Département du PUY DE DÔME

Séance du 23 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à 19h00, les membres du conseil municipal de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de la mairie sous la présidence de M. Thomas BARNERIAS, maire.

Date de convocation: 17/06/2025.

Étaient présents Mmes Monique CHOMETTE, Sylvie CLEMENCON, Yvette DA SILVA, Tiphaine FLORES, Florence HENRY, Arlette RELIER ; Mrs Thomas BARBAT, Thomas BARNERIAS, Pierre CABUT, Romain PIREYRE, Rémy SOLER, Nicolas VAUCHEL

Absents : Mme Éliane AUBERGER, M. Raymond CHEMISSER,

Procurations : Éliane AUBERGER à Nicolas VAUCHEL
Raymond CHEMISSER à Romain PIREYRE

M. Rémy SOLER a été élu secrétaire de séance.

*Objet de la délibération:
n° 250623-06*

Mise à jour du tableau des tarifs communaux

Vu la délibération DCM 180703-01 du 3 juillet 2018 portant sur les tarifs communaux ;

Vu la délibération DCM 230116-03 du 16 janvier 2023 portant sur la mise à jour des tarifs de location de la salle polyvalente ;

Vu la délibération DCM 240226-02 du 26 février 2024 modifiant les tarifs communaux ;

Vu la délibération DCM 240930-12 du 30 septembre 2024 modifiant les tarifs communaux ;

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux les différents tarifs communaux en vigueur.
Il propose d'examiner la liste afin de la mettre à jour, tant sur l'objet que sur le montant de chaque tarif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les modifications proposées ;
- Charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires, et lui donnent délégation de ce dossier.

Ce qui donne le récapitulatif des tarifs communaux au 23/06/2025 comme suit :

AR Prefecture

063-216301382-20250623-DCM250623_06-DE

Reçu le 01/07/2025

Commune de DORAT

TARIFS COMMUNAUX

CATEGORIE	OBJET	TARIF	UNITE	OBSERVAT ^o	Date DCM Maj	Échéance application
PERISCOLAIRE	Cantine	4,40 €	par repas, pour 1 enfant inscrit à l'école de DORAT	Facture tous les 2 mois	08/07/2024	septembre suivant
		4,15 €	DORAT			
		3,90 €	DORAT			
		3,65 €	DORAT			
		-0.25€ par enfant supplémentaire				
	Cantine PAI	2,20 €	1 repas enfant en PAI (½ tarif cantine enfant)			
	Cantine Repas Secours	2,20 €	1 repas enfant en repas secours (½ tarif cantine enfant)			
	garderie	0,50 €	1/4 d'heure			
	Repas adulte	5,60 €	1 repas adulte			
SALLE POLYVALENTE	Doratois	240,00 €	48h		07/12/2022	janvier suivant
		400,00 €	Réveillon			
	Non Doratois	360,00 €	48h			
		700,00 €	Réveillon			
	Association Doratoise Acti hebdo avec adhé	240,00 €				
	Asso NON Doratoise Acti hebdo avec adhé	360,00 €	10% des adhésions			
	Associations 1 jour (du lundi midi au jeudi midi, mode réunion)	200,00 €				
	Caution	1 000,00 €	Assoc Doratoise exemptées			
	Ménage	300,00 €	Assoc Doratoise exemptées			
	Annulation Doratois	120,00 €				
	Annulation non Doratois	180,00 €				
	Location vaisselle	20,00 €	50 couverts			
		40,00 €	100 couverts			
		60,00 €	150 couverts			
	Location de la scène	30,00 €	Scène 12 m ²			
		60,00 €	Scène 30 m ²			
	Vaisselle cassée/perdue	l'unité	Désignation			
		1,50 €	Verres à pied			
		1,50 €	Verres à eau			
		2,00 €	Flûtes			
		3,50 €	Assiettes plates			
		2,50 €	Assiettes à dessert			
		3,00 €	Assiettes creuses			
		2,00 €	Tasses à café			
		1,50 €	Couteaux à steak			
		2,50 €	Couteaux inox			
		2,00 €	Fourchettes			
2,00 €		Cuillères à soupe				
1,00 €		Cuillères à café				
5,50 €		Pichets				
9,50 €		Plats ovales				
6,00 €		Corbeilles à pain				
25,00 €		Bac Gastronomique				
CIMETIERE	Concession terre	503,00 €	5m ² -perpétuelle	07/12/2022	immédiate	
		252,00 €	5m ² -50 ans			
		252,00 €	2.50m ² -perpétuelle			
		126,00 €	2.50m ² -50 ans			
	Colombarium	402,00 €	50 ans			
		201,00 €	30 ans			
Caveau provisoire	100,00 €	Forfait pour 60 premiers jours				
	100,00 €	par mois, au-delà de 60 jours				
STATIONNEN	Taxi	80,00 €	par an et par emplacement	07/12/2022	janvier suivant	
	Ambulants occasionnels	80,00 €	par jour			
	Electricité	25,00 €	forfait			
	bar/restau.	100,00 €	forfait annuel (terrasse)			
Divers (régie)	photocopies	0,15 €		18/09/2023	immédiate	
	ocop.à Assoc Doratoises	0,06 €	forfait de 200 photoc. A4 N/B gratuit			
	Cartes postales	0,40 €				
	scription à salon du livre	21,00 €				
	Encarts publicitaires dans bulletin	50,00 €	Module 1: 85x55			
100,00 €		Module 2: 180x55				
100,00 €		Module 3: 85x120				
Anc. Poste	Location d'une salle	20,00 €	par 1/2 journée	07/12/2022	immédiate	
	Location d'une salle	30,00 €	la journée	07/12/2022	immédiate	

AR Prefecture

063-216301382-20250623-DCM250623_06-DE
Reçu le 01/07/2025

Votants: 14

Absentions: 0

Pour: 14

Contre : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 24/06/2025.
Le maire,
Thomas BARNERIAS

Le secrétaire de séance,
Rémy SOLER

